

**LABO
CITES**

centre de ressources
politique de la ville
Auvergne-Rhône-Alpes


**PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Intégrer l'égalité femmes-hommes dans les projets de lutte contre la pauvreté


**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PACTE DES
SOLIDARITÉS
Agir ensemble pour faire
reculer la pauvreté

**toutes
et tous
égaux**

**Mardi 27 mai 2025
À Grenoble**

Ouverture institutionnelle

Sarah Marcato, déléguée départementale aux droits des femmes, DDETS de l'Isère

Isabelle Mahieu, directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité Auvergne-Rhône-Alpes

Marjorie Fromentin, chargée de mission, Labo Cités

L'égalité femmes-hommes, si on en parlait ?



Cadre légal





Cadre légal



Niveau national

- Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 : égalité des droits reconnus aux femmes et aux hommes « *dans tous les domaines* »
- Loi du 2 août 2014 en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes
- Loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine : l'EFH a été posée comme l'un des trois axes transversaux dans la mise en œuvre des contrats de ville
- Note technique du 7 août 2019 sur l'expérimentation des budgets intégrant l'égalité femmes-hommes
- Norme Afnor en novembre 2022 sur les critères d'évaluation des projets de la politique de la ville au regard de l'EFH

Niveau supranational

- Traité de l'Union Européenne en 1992
- ODD n°5 depuis septembre 2015 : réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles : il concerne l'égalité entre les sexes et vise à mettre fin à toutes les formes de discriminations et de violences contre les femmes et les filles dans le monde entier

Les mots clé de l'égalité femmes-hommes

Maîtriser les concepts pour comprendre les enjeux





Préjugé / stéréotype / discrimination

« Les femmes conduisent mal. »

« Les jeunes des quartiers populaires sont violents. »

« J'apprends que je vais avoir une monitrice d'auto-école, je pense « c'est une femme, elle va mal m'apprendre. » »

« Je croise un jeune avec jogging Lacoste-casquette dans la rue, je suppose qu'il y a un danger pour moi. »

« Je refuse de recruter une femme comme monitrice dans une école de conduite. »

« Je refuse l'entrée d'un magasin à un jeune d'origine nord-africaine en survêtement. »



Préjugé / stéréotype / discrimination

« Les femmes conduisent mal. »

« Les jeunes des quartiers populaires sont violents. »

= stéréotype

« J'apprends que je vais avoir une monitrice d'auto-école, je pense « c'est une femme, elle va mal m'apprendre. » »

« Je croise un jeune avec jogging Lacoste-casquette dans la rue, je suppose qu'il y a un danger pour moi. »

« Je refuse de recruter une femme comme monitrice dans une école de conduite. »

« Je refuse l'entrée d'un magasin à un jeune d'origine nord-africaine en survêtement. »



Préjugé / stéréotype / discrimination

« Les femmes conduisent mal. »

« Les jeunes des quartiers populaires sont violents. »

= stéréotype

« J'apprends que je vais avoir une monitrice d'auto-école, je pense « c'est une femme elle va mal m'apprendre. » »

« Je croise un jeune avec jogging Lacoste-casquette dans la rue, je suppose qu'il y a un danger pour moi. »

= préjugé

« Je refuse de recruter une femme comme monitrice dans une école de conduite. »

« Je refuse l'entrée d'un magasin à un jeune d'origine nord-africaine en survêtement. »



Préjugé / stéréotype / discrimination

« Les femmes conduisent mal. »

« Les jeunes des quartiers populaires sont violents. »

= stéréotype

« J'apprends que je vais avoir une monitrice d'auto-école, je pense « c'est une femme elle va mal m'apprendre. » »

« Je croise un jeune avec jogging Lacoste-casquette dans la rue, je suppose qu'il y a un danger pour moi. »

= préjugé

« Je refuse de recruter une femme comme monitrice dans une école de conduite. »

« Je refuse l'entrée d'un magasin à un jeune d'origine nord-africaine en survêtement. »

= discrimination



Différence et inégalités

- Les différences entre les femmes et les hommes ne constituent pas nécessairement des inégalités entre hommes et femmes.
- Une différence devient une inégalité dès lors que, directement ou indirectement :
 - elle limite l'accès aux ressources
 - elle limite l'exercice de droits fondamentaux





Mixité, parité, équité, égalité

Quelques chiffres

- 19 femmes préfètes sur 110
- 7 femmes réalisatrices sur 22 en compétition officielle au festival de Cannes
- 208 députées sur 577
- 50% de sportives aux JO de Paris





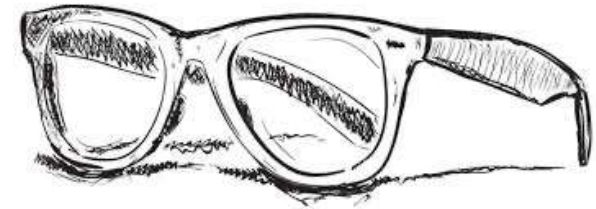
Sexe et genre

- **Sexe**

Caractéristiques biologiques et physiologiques qui distinguent les femmes et les hommes

- **Genre**

Les rôles et les attributs qu'une société considère comme appropriés pour les femmes et les hommes



« Chausser les lunettes du genre », c'est prendre conscience que notre système est genré, qu'il est façonné par des stéréotypes sociétaux, politiques, culturels, etc.



Approche transversale / approche spécifique

- **Approche transversale**

Action qui prend en compte les enjeux d'égalité femmes-hommes dans sa mise en œuvre sans pour autant en faire un objectif principal

- **Approche spécifique**

Action spécifiquement ciblée sur l'égalité femmes-hommes pour résoudre des écarts que l'approche transversale ne peut combler.

Peut cibler les filles/femmes ou les garçons/hommes

Approche transversale

+

approche spécifique

=

approche intégrée





Approche spécifique / approche transversale

Une association monte un projet de salle de musculation pour les filles.

Une association organise une formation à l'EFH pour ses salariés et ses bénévoles.

Dans le cadre de l'organisation d'un événement, une collectivité prévoit un mode de garde pour les enfants.

Une collectivité finance un accompagnement pour des femmes créatrices d'entreprises.

Un centre social propose des cours de cuisine pour les hommes.





Approche spécifique / approche transversale

Une association monte un projet de salle de musculation pour les filles.

= action spécifique

Une association organise une formation à l'EFH pour ses salariés et ses bénévoles.

Dans le cadre de l'organisation d'un événement, une collectivité prévoit un mode de garde pour les enfants.

Une collectivité finance un accompagnement pour des femmes créatrices d'entreprises.

Un centre social propose des cours de cuisine pour les hommes.





Approche spécifique / approche transversale

Une association monte un projet de salle de musculation pour les filles.

= action spécifique

Une association organise une formation à l'EFH pour ses salariés et ses bénévoles.

= action transversale

Dans le cadre de l'organisation d'un événement, une collectivité prévoit un mode de garde pour les enfants.

Une collectivité finance un accompagnement pour des femmes créatrices d'entreprises.

Un centre social propose des cours de cuisine pour les hommes.





Approche spécifique / approche transversale

Une association monte un projet de salle de musculation pour les filles.

= action spécifique

Une association organise une formation à l'EFH pour ses salariés et ses bénévoles.

= action transversale

Dans le cadre de l'organisation d'un événement, une collectivité prévoit un mode de garde pour les enfants.

= action transversale

Une collectivité finance un accompagnement pour des femmes créatrices d'entreprises.

Un centre social propose des cours de cuisine pour les hommes.





Approche spécifique / approche transversale

Une association monte un projet de salle de musculation pour les filles.

= action spécifique

Une association organise une formation à l'EFH pour ses salariés et ses bénévoles.

= action transversale

Dans le cadre de l'organisation d'un événement, une collectivité prévoit un mode de garde pour les enfants.

= action transversale

Une collectivité finance un accompagnement pour des femmes créatrices d'entreprises.

= action spécifique

Un centre social propose des cours de cuisine pour les hommes.





Approche spécifique / approche transversale

Une association monte un projet de salle de musculation pour les filles.

= action spécifique

Une association organise une formation à l'EFH pour ses salariés et ses bénévoles.

= action transversale

Dans le cadre de l'organisation d'un événement, une collectivité prévoit un mode de garde pour les enfants.

= action transversale

Une collectivité finance un accompagnement pour des femmes créatrices d'entreprises.

= action spécifique

Un centre social propose des cours de cuisine pour les hommes.

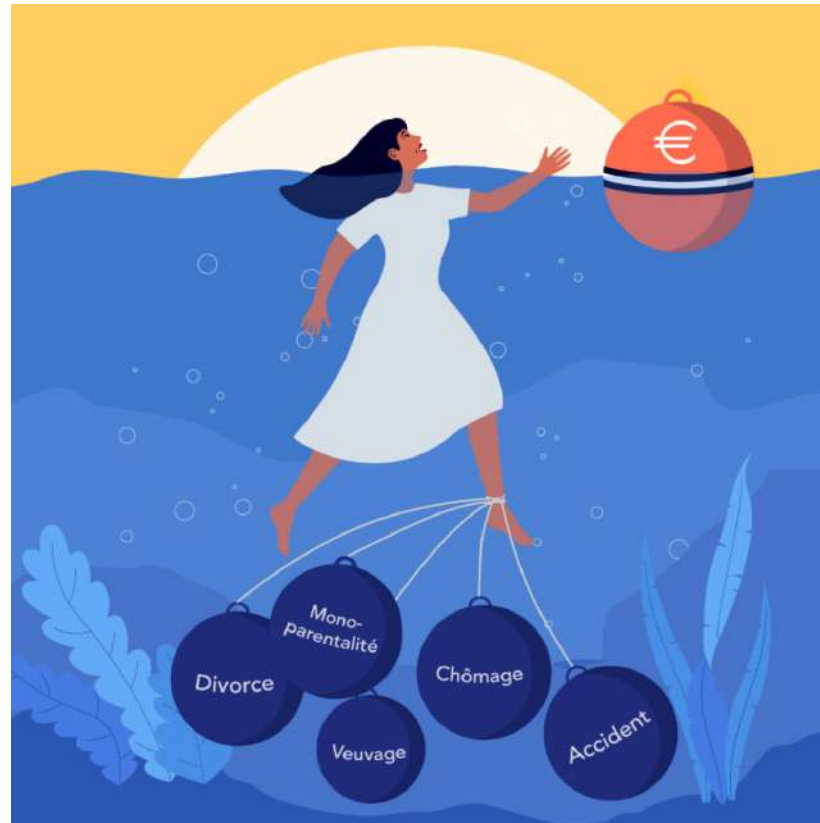
= action spécifique





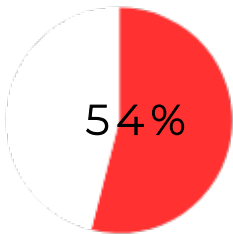
La pauvreté des femmes

Constater les inégalités pour agir





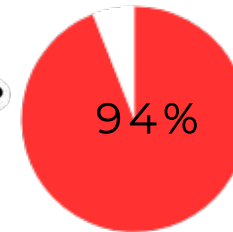
Les chiffres de la pauvreté des femmes en France...



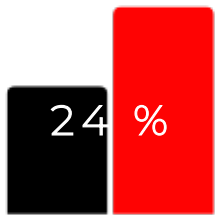
sont pauvres



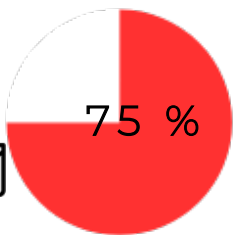
1/3 est concerné par
la précarité
menstruelle



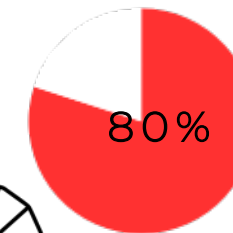
de femmes parmi les
sujets à l'exploitation
sexuelle



Ecart de salaire
moyen annuel avec
les hommes



Des temps
partiels sont
occupés par des
femmes



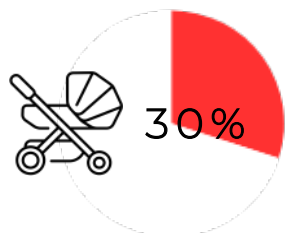
80% des familles
monoparentales sont
des "mamans solo"

36%

Taux de pauvreté des
familles monoparentales



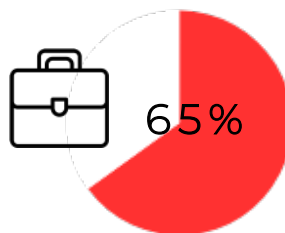
... en Auvergne-Rhône-Alpes...



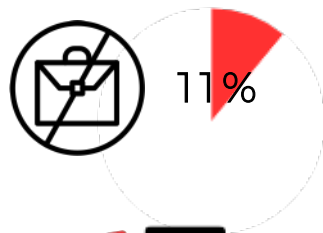
15% de familles monoparentales au AuRA

80% ont une femme comme référente

Parmi ces mamans solos, 30% sont pauvres



des femmes en emploi, contre 71% des hommes



des femmes sont inactives, contre 5% des hommes



d'écart de salaire annuel net moyen avec les hommes

Cet écart augmente avec l'âge



Les familles de métiers les plus souvent occupées par les femmes :

Agente d'entretien (6,3 % des femmes en emploi), enseignante

(5,4 %) et aide soignante (5,3 %)



... dans les QPV d'Auvergne-Rhône-Alpes...

EPCI = Intercommunalités englobant les QPV



49% des femmes vivant en QPV sont sans diplôme

28% des femmes des EPCI



38% des femmes vivant en QPV ont un emploi

52% des hommes en QPV

62% des femmes des EPCI



14% de mamans solo parmi tous les ménages en QPV

8% de mamans solo dans les EPCI

54% de pauvreté chez les mamans solo en QPV

49% chez les couples avec enfants en QPV

30% chez les mamans-solo des EPCI



51% des revenus des mamans solo en QPV sont issus de l'activité

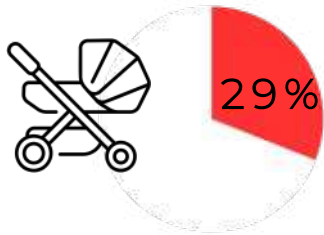
78% des revenus des papas solo en QPV

72% des revenus des couples avec enfants en QPV

73% des revenus des mamans solo des EPCI



... Et en Isère



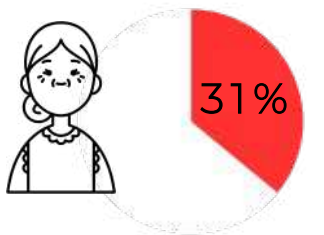
des mamans-solo sont pauvres



41% des femmes de 25 à 34 ans ayant au mieux le brevet sont en emploi, contre 67% des hommes du même âge et diplôme



22 % des femmes entre 25 et 49 ans sont en emploi à temps partiel contre 5% des hommes du même âge



La part des personnes de plus de 60 ans a augmenté de 4 points en 11 ans

31% des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement



Intégrer l'égalité dans son projet

Introspection et ressources





S'interroger sur la conception et la mise en œuvre de son projet

- Est-ce que mon projet présente une dimension de genre ?
 - Oui, s'il concerne un domaine où les femmes et les hommes sont dans des situations respectives différentes (sous-entendu, là où il y aurait des inégalités)
- Est-ce que mon projet a un impact sur la situation des femmes et des hommes ?
 - Ex : en termes de ressources ou d'exercice de droits fondamentaux
- Qui sont les bénéficiaires de mon projet ?
- Quels indicateurs de mesure pour améliorer, capitaliser, rendre compte ?
- Quelle place des femmes dans la gouvernance de mon projet ?
- ...



Faire un pas de côté

- Initier des actions pour les filles visant à favoriser l'accès à des univers traditionnellement masculins, c'est très bien. Pourquoi ne pas envisager l'inverse ?
- Pour lutter contre stéréotypes de genre ou les violences faites aux femmes, il faut impliquer les deux sexes !
- Initier une démarche EFH passe par :
 - l'évolution de ses outils et procédures internes
 - le questionnement sa propre gouvernance
 - la prévision d'une véritable évaluation (et pas simplement un bilan)
 - la formation de ses équipes





S'appuyer sur des ressources

- **Collecter des données, notamment des données sexuées**

- Pour établir un diagnostic, construire son projet sous l'angle du genre, vérifier son impact a posteriori
- Quelles sources ?
 - Au national : Insee, Institut national d'études démographiques, Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes, SIG Ville.
 - Au local : Insee, contrat de ville, pacte local des solidarités...

- **Connaître les acteurs de mon territoire**

- Les acteurs institutionnels
- Les porteurs de projet
- Les structures ressources : CRPV, maison pour l'égalité femmes-hommes (Échirolles), la Mrie, les experts (chercheurs, consultants), CIDFF...



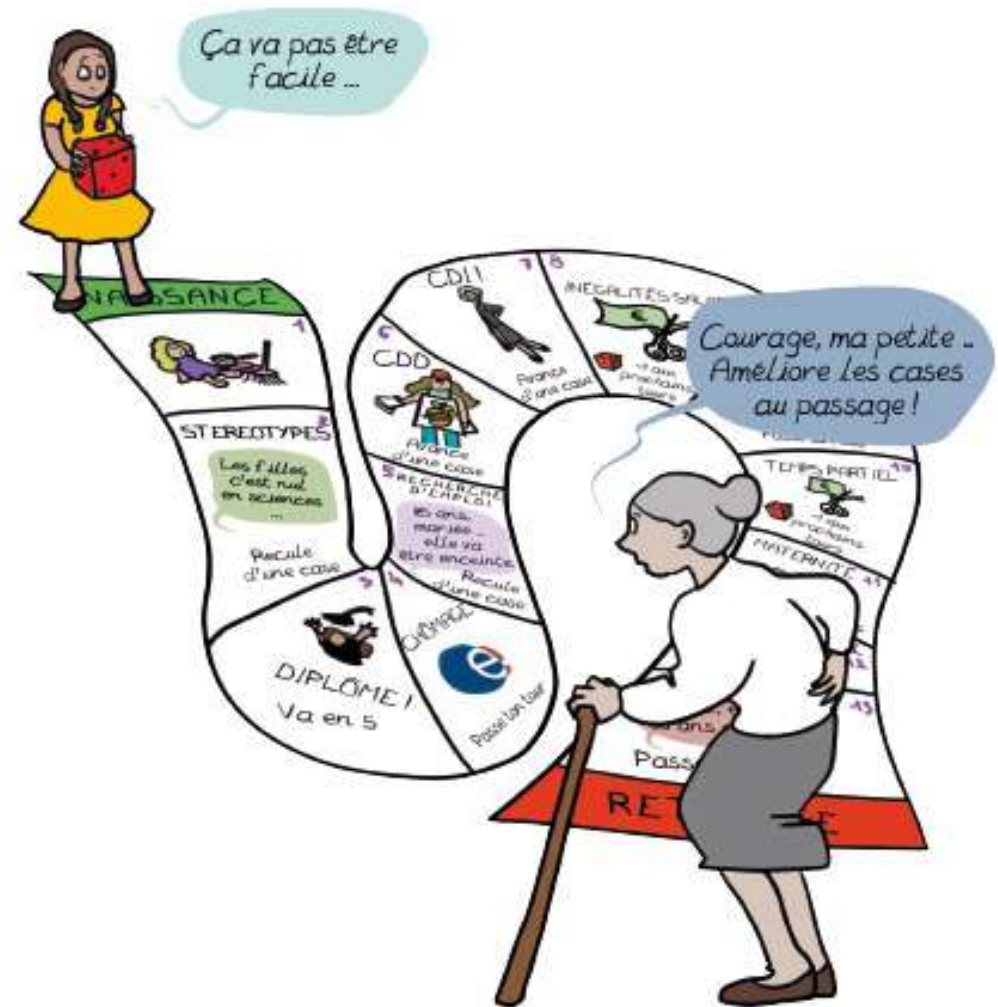
Webinaires proposés par Perfégal :

- Mardi 10 juin (9h-12h30)
- Jeudi 26 juin (9h-12h30)

Pour vous inscrire,
Flashez le QR Code



Merci de
votre attention !



Pour toute question :
mmanchon@labo-cites.org
mfromentin@labo-cites.org

**LABO
CITES**

centre de ressources
politique de la ville
Auvergne-Rhône-Alpes

Emma.
31